



# Commission Départementale

## Gestion des Compétitions JEUNES

Réunion du 7 JANVIER 2020

Procès-Verbal N° 9

**Début de la réunion : 18h15**

***Président :*** Christian Cussac

***Présents :*** Thierry Alazard, Serge Barnier, René Cabot coordinateur des compétitions

***Excusé :*** Philippe Delmas

\*\*\*\*\*

**Pour toutes les compétitions (Championnats et Coupes phase de poules) jeunes (U13 à U19) il est fait application du règlement des Championnats pour le départage des équipes ex aequo, à savoir :**

### **ARTICLE 8 - CLASSEMENT DANS LA POULE**

En cas d'égalité de points, le classement des équipes est établi de la façon suivante :

- a) En cas d'égalité de points pour l'une quelconque des places, il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matches joués entre les équipes ex aequo.
- b) En cas de nouvelle égalité de points dans le classement des matches joués entre les équipes ex aequo, il est tenu compte de la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun d'eux au cours des matches qui les ont opposés.
- c) En cas de nouvelle égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués au cours des rencontres qui les ont opposées.
- d) En cas de nouvelle égalité, il est tenu compte de la différence entre les buts marqués et les buts concédés sur toutes les rencontres de championnat.
- e) En cas de nouvelle égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués sur toutes les rencontres de championnat.
- f) En cas de nouvelle égalité, un match supplémentaire opposera les équipes ex-æquo.

---

## **U 19**

---

**Tirage Coupe Interdistrict U19 :**

**rencontres le 22/02/20 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé.**

- EFC 88 1 – Montbazens/Rignac 1
- Druelle 1 – Quercy/Pays de Serres 1
- Elan Marivalois 1 – Aguessac 1
- Cahors 2 – Biars Bretenoux 1

les 4 vainqueurs de ce tour seront qualifiés pour les 1/4 de finale régional Interdistrict.

## **U 17**

---

- la rencontre Le Buisson – JS Lévézou non jouée le 21/12/19 est neutralisée (score de 0-0 et 0 0 pt à chaque équipe).
  - la rencontre Chanac/Chastel – Larzac Vallées non jouée le 21/12/19 est neutralisée (score de 0-0 et 0 0 pt à chaque équipe).
- 

## **U 15**

---

- la rencontre Le Buisson – St Affrique reprogrammée le 18/12/19 à 17h30 ne s'est pas jouée, motif : absence de l'équipe de St Affrique
  - la rencontre Salles Curan/Curan – Aguessac non jouée le 21/12/19 est neutralisée (score de 0-0 et 0 0 pt à chaque équipe).
  - la rencontre Réquista/Pareloup 2 – Olemps 2 non jouée le 30/11/19 est neutralisée (score de 0-0 et 0 0 pt à chaque équipe).
- 

## **U 15**

---

le plateau U13 D3 poule A du 21/12/19 à Larzac Vallées reprogrammé le 08/02/20.

Prochaine réunion le 04/02/20.

Fin de la réunion 19h45.